

OSSIAM LUX

Société anonyme constituant une Société d'investissement à capital variable (SICAV)
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy – L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 160071
(« la Société »)

Luxembourg, 26 Janvier, 2017

Avis aux actionnaires du compartiment OSSIAM JAPAN MINIMUM VARIANCE NR (le « Compartiment »)

Cher Actionnaire,

Le conseil d'administration de la Société (« le Conseil d'administration ») souhaite vous informer qu'au vu des coûts et contraintes opérationnelles liés à la méthode de réplification synthétique, il a décidé de changer la méthode de réplification du compartiment OSSIAM JAPAN MINIMUM VARIANCE NR pour passer d'une réplification synthétique à une réplification physique, ainsi que l'autorise le Prospectus. Par conséquent, afin de réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment investira principalement dans la totalité ou une partie des actions incluses dans l'indice répliqué. Ce changement sera effectif sur la date de valeur liquidative du 1^{er} Février 2017.

Les actionnaires sont également informés que le prochain Prospectus de la Société reflétera ce changement de méthode de réplification.

Pour toute information complémentaire concernant la réplification physique, vous pouvez envoyer un courrier électronique à l'adresse info@ossiam.com ou vous adresser à votre courtier, à votre conseiller bancaire, à votre conseiller juridique, à votre comptable ou à tout autre conseiller financier indépendant.

Par ailleurs, il est recommandé aux Actionnaires de consulter leurs propres conseillers professionnels en ce qui concerne les conséquences fiscales spécifiques au changement de méthode de réplification en vertu des lois de leur pays de citoyenneté, de résidence, de domiciliation ou de constitution.

Cordialement,

Pour le compte d'OSSIAM LUX,

Le Conseil d'administration